

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 122 (2014)

**Artikel:** Châteaux et musées, une relation contre nature?  
**Autor:** Bieri Thomson, Helen / Pradervand, Brigitte / Lüthi, Dave  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847117>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 10.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Helen Bieri Thomson et Brigitte Pradervand**

**Avec la collaboration de Dave Lüthi**

## **CHÂTEAUX ET MUSÉES, UNE RELATION CONTRE NATURE ?**

Cette contribution étudie une catégorie de musées un peu particulière, à savoir les musées logés dans des châteaux. Le canton de Vaud recense quelque deux cents châteaux, maisons fortes ou résidences seigneuriales, dont treize sont actuellement ouverts au public en tant que musée et constituent le corpus de cette étude<sup>1</sup>. Le propos de l'article est de s'interroger sur la relation entre château et musée et d'observer la situation vaudoise. Comment et pourquoi un château devient-il musée? Quels sont les défis, les contraintes ou les atouts liés à l'occupation d'un édifice historique? Quels modes de cohabitation entre le monument et l'institution muséale ont prévalu par le passé et quelles sont les tendances aujourd'hui?

### **QUELLE IDENTITÉ COMMUNE ?**

Premier constat: hormis le fait d'occuper un monument historique, il est difficile de trouver un point commun entre les différents musées vaudois abrités dans des châteaux. L'hétérogénéité concerne tant la forme institutionnelle (publique, privée, associative) que les moyens financiers et les ressources humaines à disposition, ou encore le type de collections, la taille et la fréquentation<sup>2</sup>. Alors que les écarts en matière de personnel par exemple oscillent entre deux et vingt employés à plein temps (EPT), le nombre de visiteurs lui varie de quelques milliers à quelques centaines de milliers.

Ce qui semble en revanche caractériser les musées dans des châteaux, c'est leur problème d'identité. Doivent-ils se positionner comme musée ou comme château, ou encore comme les deux à la fois? Cette dualité se rencontre déjà dans la dénomination choisie. Plusieurs institutions ont choisi de regrouper les deux termes comme *Château de Morges et ses Musées*, *Musée historique et des porcelaines*, *Château de Nyon* ou *Château de La Sarraz. Musée romand*. Certains conservateurs n'hésitent pas à les intervertir dans

<sup>1</sup> Ces châteaux sont ceux d'Aigle, Chillon, Coppet, Grandson, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Prangins, La Sarraz, La Tour-de-Peilz, Vevey, Yverdon.

<sup>2</sup> Voir le tableau comparatif en fin d'article.

leur communication pour mettre en avant l'un plutôt que l'autre en fonction de la thématique des expositions temporaires ou des événements proposés.

Quoi qu'il en soit, même si certains directeurs réfutent le qualificatif de « musée » et insistent sur l'identité de château, toutes ces institutions sont affiliées à l'Association des musées suisses (AMS). En tant que membres de l'AMS, les châteaux reconnaissent la définition du musée telle qu'elle a été établie par le Conseil international des musées (ICOM) et s'engagent à en respecter le Code de déontologie. Pour rappel, la définition du musée selon l'ICOM est la suivante :

Les musées sont des institutions permanentes, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverts au public ; ils acquièrent, conservent, diffusent et exposent à des fins d'études, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement.<sup>3</sup>

### MUSÉE OU CHÂTEAU ?

L'AMS propose une typologie basée principalement sur les collections. La catégorie « château » n'a pas été retenue car elle ne caractérise pas un type de collection<sup>4</sup>. Les châteaux doivent dès lors se définir, à choix, comme musée à thème, archéologique, d'ethnographie, de beaux-arts et arts appliqués, de sciences naturelles, d'histoire, régional et local, technique. Or, les châteaux abritant des musées recoupent souvent plusieurs de ces orientations. Le château d'Yverdon, par exemple, est à la fois un musée archéologique, historique et régional alors que les châteaux de Coppet, La Sarraz, Nyon, Oron et Prangins sont à la fois des musées historiques et des musées de beaux-arts et/ou d'arts appliqués. Certains sont complètement ou partiellement à thème comme les châteaux de La Tour-de-Peilz (Musée suisse du jeu), d'Aigle (Musée de la vigne et du vin) ou de Morges, ce dernier ayant la difficile tâche d'accueillir en son sein quatre musées différents (Musée militaire vaudois, Musée de la figurine, Musée de l'artillerie et Musée de la gendarmerie).

La muséologie contemporaine, en revanche, propose une classification utile aux châteaux et distingue entre château-musée et musée-château<sup>5</sup>. Le premier est :

<sup>3</sup> *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, ICOM Suisse, 2009, p. 28.

<sup>4</sup> Nous remercions David Vuillaume, secrétaire général d'ICOM Suisse et de l'AMS, pour cette précision.

<sup>5</sup> André Desvallées, François Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris : Armand Colin, 2001, pp. 574 et 626.

[un] espace muséal constitué d'un ensemble palatial plus ou moins complexe avec bâtiments d'habitation, dépendances et jardins, qui a conservé au moins une partie de son mobilier qui était le sien au moment de son occupation, qui comprend une équipe de conservation, et qui est ouvert aux visites comme n'importe quel musée. Certaines salles peuvent être aménagées en musée classique ou en centre d'interprétation.

Les châteaux de Coppet, d'Oron, de la Sarraz, entre autres, répondent clairement à cette définition.

Le second, à savoir le musée-château, est un musée installé dans un château.

À la différence du château-musée, qui vise à en restituer les salles telles qu'elles étaient ou avaient été lorsque le château était occupé normalement, il se propose d'aménager ces salles dans un but plus systématique, plus proche du musée traditionnel.

Les châteaux de Morges, de Moudon, de Vevey ou d'Yverdon en sont de bons exemples. Ces profils ne sont pas exclusifs comme le démontre depuis peu le Musée national suisse – Château de Prangins, qui se profile à la fois comme château-musée, avec la restitution récente de ses appartements de réception, et comme musée-château proposant des expositions permanentes et temporaires classiques.

## **DU CHÂTEAU AU MUSÉE**

La majorité des châteaux vaudois devenus propriété communale ou cantonale au début du XIX<sup>e</sup> siècle et transformés aujourd'hui en musée sont issus de l'héritage de la période bernoise. En effet, au XVI<sup>e</sup> siècle, LL. EE. de Berne confisquent et se réapproprient la plupart des châteaux médiévaux, généralement pour y installer la résidence baillivale et y exercer les fonctions liées à la gestion du territoire (notamment Chillon, Aigle, Morges, Yverdon, Grandson, Nyon, Oron). Après le départ des baillis en 1798, quelques édifices sont vendus, d'autres trouvent des affectations diverses, essentiellement utilitaires, souvent des prisons en raison de leur caractère de forteresse, parfois des écoles ou des locaux administratifs pour la commune. Seuls Chillon et Morges restent en mains cantonales. Aigle, Nyon et Yverdon sont rachetés par la commune, Vevey et Oron sont acquis par des particuliers.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt pour le Moyen Âge, développé d'abord par quelques érudits, se concrétise formellement en 1898 avec la loi sur la conservation des monuments et la nomination du premier archéologue cantonal vaudois Albert Naef<sup>6</sup>. Ce dernier entreprend de nombreuses études et divers châteaux vaudois sont restaurés, puis

classés monuments historiques, ce qui signifie qu'ils sont désormais soumis à une protection légale. Leur nouveau statut entraîne des dons et des legs, plutôt hétérogènes, que l'on expose dans des salles qui leur servent d'écrin sans que l'histoire même de l'édifice ne soit grandement évoquée.

C'est dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle que la plupart des châteaux trouvent une nouvelle vocation en se métamorphosant en musée. Menacé de démolition après la Seconde Guerre mondiale, le château de Vevey, par exemple, est sauvé par un établissement bancaire puis transformé pour accueillir, dès 1953, la Confrérie des Vignerons ainsi que les collections du Musée historique de Vevey<sup>7</sup>. Le château de Rochefort à Moudon, qui est racheté par la commune en 1933, est investi en 1948 par le musée créé en 1915 par l'Association du Vieux-Moudon<sup>8</sup>. La volonté d'attribuer à un monument historique une nouvelle destination tout en le sauvegardant est à l'origine de la création d'autres musées, comme l'illustrent deux cas différents, mais emblématiques : Prangins et La Tour-de-Peilz.

« Musée national cherche château en Romandie », c'est par ce titre un brin aguicheur que la *Gazette de Lausanne*, en date du 12 mars 1973, annonce l'intention du Musée national suisse de trouver en Suisse occidentale un lieu opportun pour abriter le futur siège romand de l'institution. Le fait que seul un château puisse entrer en ligne de compte relève de la volonté du directeur d'alors, Hugo Schneider, de préserver un patrimoine en péril, auquel s'ajoute sans doute aussi une question de prestige.

L'appel lancé par voie de presse ne reste pas sans effet puisqu'en peu de temps, Hugo Schneider est approché par quatorze propriétaires ou gérants de biens immobiliers, dont ceux d'Allaman, d'Avenches, de Gruyères, d'Hauteville, de Prangins et de La Tour-de-Peilz. La suite de l'histoire est connue : en 1974, les cantons de Vaud et de Genève achètent ensemble le château de Prangins pour un montant de 2,5 millions de francs et en font don à la Confédération un an plus tard. Parmi les arguments avancés en faveur de Prangins figure la date de construction du château édifié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès les prémices du projet en effet, la direction du Musée national prévoit que le siège romand mette l'accent sur l'époque moderne, principalement sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, alors peu représentés au Landesmuseum de Zurich. Le choix de Prangins repose aussi sur sa

6 (Note de la p. 107.) Denis Bertholet, Olivier Feihl, Claire Huguenin (dir.), *Autour de Chillon, Archéologie et restauration au début du siècle*, Lausanne : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998.

7 *Le Château - La « Belle-Maison de Vevey »*, Vevey : Musée historique de Vevey et Musée de la Confrérie des Vignerons, s.d.

8 Monique Fontannaz, « Historique de l'Association du Vieux-Moudon, 1910-2010 », in *Bulletin de l'Association du Vieux-Moudon*, N° 25, mai 2010.

taille imposante et sur l'appréciation de sa situation jugée idéale, au bord du lac Léman et entre les deux grandes villes de Suisse romande, Lausanne et Genève.

Pendant que la direction du Musée national suisse prend la mesure des travaux de rénovation qui l'attendent à Prangins, le 21 avril 1979, à l'autre bout du lac, les électeurs de La Tour-de-Peilz sont invités à répondre à la question suivante: «Jugez-vous l'achat de la propriété du château de La Tour-de-Peilz par la commune souhaitable ou non?». Trois quarts des votes sont positifs et la commune rachète l'édifice savoyard à ses propriétaires anglais pour la somme de 2,3 millions de francs. L'objectif poursuivi est d'y installer un «centre de rencontre, de culture et de loisirs des habitants de la commune sur le thème des jeux anciens», mais aussi de sauvegarder un «témoin vivant de l'histoire locale»<sup>9</sup>. Grâce aux efforts d'une dynamique Association des Amis du Château se constitue en quelques années une importante collection de jeux du monde entier, base de ce qui deviendra en 1987 le Musée suisse du jeu. Ayant retrouvé sa place dans la communauté, l'édifice est entretenu tandis que la commune dispose d'un atout touristique majeur, source de revenus. Les exemples de La Tour-de-Peilz et de Prangins démontrent les ressources d'un projet culturel solide, porté par une collectivité publique, dans lequel toutes les parties sont gagnantes.

## LA RÉAPPROPRIATION DU MONUMENT

Soucieux avant tout de présenter leurs collections et de créer un décor pour les mettre en valeur, les responsables des musées créés au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'exception d'Albert Naef, se sont peu préoccupés de l'histoire de leurs châteaux ou l'ont fait en proposant une vision idéalisée du Moyen Âge. À partir des années 1970, le domaine de la conservation des monuments s'élargit à de nouvelles disciplines et les recommandations émises par la Charte de Venise de 1964<sup>10</sup>, à savoir la nécessité d'entreprendre des recherches historiques et matérielles sur l'objet, enrichissent considérablement la connaissance<sup>11</sup>. Le château devient un objet reconnu d'étude. Des chantiers de restauration s'ouvrent et pratiquement tous les châteaux du corpus étudié font l'objet de travaux entre 1970 et la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses découvertes révélées par ces

<sup>9</sup> *La Tour info*, bulletin communal de La Tour-de-Peilz, 2, juin 2007.

<sup>10</sup> La Charte émise par le 2<sup>e</sup> Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques est adoptée en 1965 par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites).

<sup>11</sup> Voir sur le sujet, les nombreuses publications de Daniel de Raemy et de Marcel Grandjean; pour l'histoire de la restauration de cette période, Dave Lüthi, «Conservation et restauration en Suisse romande 1950-2000», in Bundesamt für Kultur (éd.), *Patrimonium. Denkmalpflege und Archäologie in der Schweiz. Conservation et archéologie des monuments en Suisse/Conservazione e archeologia dei monumenti in Svizzera 1950-2000*, Zurich: gta Verlag, 2010, pp. 379-466.



Chambre de Madame la Baillive au château d'Yverdon. Scénographie issue de la restauration de 1992-2003. © Fibbi-Aeppli.

interventions incitent alors les instances propriétaires à les transmettre aussi au visiteur. En marge des thématiques des musées, l'histoire spécifique de l'édifice commence à être évoquée: la famille de Grandson, l'importance de Pierre de Savoie et de ses architectes, le mode de vie des baillis yverdonnois ou des barons Guiguer de Prangins sont désormais mis en évidence jusqu'à devenir, comme à Yverdon, dans les années 1990, le thème principal de plusieurs salles qui se visitent pour elles-mêmes. Cette démarche de mise en perspective de l'édifice fait partie dès lors de toute intervention et guide, voire même parfois contraint, le choix muséographique si les objets mis au jour dans le bâtiment s'avèrent fragiles, par exemple la découverte des papiers de décoration imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle au château d'Yverdon. L'exploration systématique avant restauration permet en effet souvent de révéler tout un pan de l'histoire régionale, demeuré caché sous des tentures ou des aménagements plus récents, et la volonté de présenter au visiteur ces nouveaux éléments se traduit généralement par l'invention de nouveaux supports didactiques intégrés dans la muséographie.



« La cuisine vaudoise » au château de Nyon. Scénographie des années 1930. Carte postale anonyme de 1933. © Musée historique de Nyon.

### **QUELLE RELATION ENTRE CONTENANT ET CONTENU ?**

De fait, la relation entre le château et les objets qui y sont présentés peut prendre diverses formes. Si les châteaux-musées par définition cultivent un lien étroit entre le contenu et le contenant, le concept de musée-château n'exclut pas forcément un discours sur le monument. En témoignent, par exemple, les châteaux d'Aigle et de Nyon qui proposent tous deux des parcours sur l'histoire de l'édifice en complément à l'exposition permanente consacrée à un autre thème. La nature des collections joue aussi un rôle: il est plus difficile de tirer des parallèles avec le château lorsque la collection ne s'y rapporte d'aucune façon comme c'est le cas au Musée suisse du jeu à La Tour-de-Peilz. Néanmoins, il paraît indéniable que les châteaux, en tant que monuments, attirent la curiosité et que les musées qui y sont installés ont tout intérêt à tirer parti de cette fascination et à satisfaire, en partie du moins, les attentes du public. Plusieurs l'ont compris et proposent à leurs visiteurs, tel le Musée militaire vaudois à Morges, celui de Moudon et d'autres, une brochure ou des visites guidées sur l'histoire du château.





Salle dite des chevaliers au château de La Sarraz. Scénographie des années 1960. © Château de La Sarraz.

### ÉVOLUTION DE LA MUSÉOGRAPHIE

Devenus musées, les châteaux ont suivi, inconsciemment ou non, les changements de paradigme en matière de muséographie. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par la vogue des *period rooms*, dans laquelle la Suisse joue un rôle considérable. Inaugurés respectivement en 1894, 1897 puis 1898, les musées historiques de Bâle, de Berne et le Landesmuseum de Zurich rencontrent avec leurs suites de salles historiques un succès retentissant, relayé bien au-delà des frontières nationales<sup>12</sup>. Même s'il faut distinguer la notion de *period room*, qui sous-entend le transfert d'une pièce historique de son lieu d'origine vers un musée, de celle de salle historique aménagée dans un château, l'engouement pour des salles décorées et meublées selon une époque définie durera jusque vers 1930 et influencera la muséographie de bien des châteaux vaudois. Certains exemples, comme la cuisine vaudoise aménagée au Musée historique de Nyon dans les années 1930, ne sont connus que par des photographies d'archives ou des cartes postales.

12 Voir Benno Schubiger, «Period Rooms» als museographische Gattung: «Historische Zimmer» in Schweizer Museen», in *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 66, 2009, cahier 2/3, pp. 81-112.



Salon au château de Prangins. Scénographie de 1998. © Musée national suisse.

D'autres ont survécu, moyennant parfois quelques adaptations, comme à La Sarraz et à Oron, où les intérieurs présentés s'inspirent encore de cette démarche de reconstitution et de suggestion.

La conférence de Madrid qui réunit, en 1934, pour la première fois, des experts du monde entier autour de la question de l'architecture et de l'aménagement des musées, sonne le glas des *period rooms* et autres salles d'époque. On leur préfère désormais un espace neutre, dépouillé et blanc, sans ornement, qui interfère aussi peu que possible avec la contemplation esthétique des œuvres présentées hors contexte<sup>13</sup>.

Cette conception moderniste, que résumera la notion de *white cube* et qui dominera largement la muséographie de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, n'est pas sans poser des difficultés aux châteaux. Comment appliquer les impératifs du *white cube* dans un

<sup>13</sup> Voir François Poncelet, «Regards actuels sur la muséographie d'entre-deux-guerres», in *CeROArt*, 2, 2008, article consulté le 7 janvier 2014 [<http://ceroart.revues.org/565>].



Salle d'exposition des porcelaines de Nyon au château de Nyon. Scénographie de 2006. © Musée historique de Nyon.

édifice dont aucun mur n'est d'équerre, dont les boiseries et les corniches sont moulurées, dont les salles sont « encombrées » de cheminées et de fourneaux ? La réponse apportée par les muséographes des années 1970 à 1990 varie, mais tend souvent à nier l'enveloppe architecturale. En cela, ils sont encouragés par les architectes eux-mêmes qui, à cette époque, refusent de matérialiser l'histoire et, par conséquent, de s'intéresser aux décors. Au diable les lambris avec leurs rechampis, les restes de peinture murale ou les fragments de papier peint, vus comme autant d'ornements coupables, et tant pis si les vitrines souvent noires ou gris foncé coupent la vue d'une enfilade ou cachent des éléments architecturaux.

Des exemples de muséographie récente montrent que couleurs, formes et décors en lien avec le monument et son histoire sont réapparus en force. Au château de Nyon, restauré entre 1999 et 2006, lambris et murs sont peints, des miroirs décorent les trumeaux de cheminée, des rideaux adoucissent le contour des fenêtres, du mobilier



Salon au château de Prangins. Scénographie de 2013. © Musée national suisse.

ancien cohabite avec des vitrines modernes aux tons chatoyants... Deux salles sont tendues de papiers peints recréés à partir de fragments du XVIII<sup>e</sup> siècle trouvés dans le château voisin de Prangins. Ce dernier a lui aussi retrouvé des couleurs à la faveur d'une démarche qui vise à faire comprendre la fonction première d'un château du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir la représentation. La mise en valeur et la restitution du décor se mettent au service d'une exposition qui interroge *in situ* et à l'aide d'un important dispositif didactique, les pratiques culturelles et sociales des élites à la fin de l'Ancien Régime. Deux approches qui semblent avoir conquis les visiteurs et qui prouvent qu'il existe des voies alternatives entre la salle historique encombrée et l'austérité du *white cube*.

### UNE ASSOCIATION AU SECOURS DES CHÂTEAUX

En dépit de leur grande disparité, les châteaux vaudois ouverts au public ont estimé réunir suffisamment d'intérêts pour souhaiter regrouper leurs forces<sup>14</sup>. Une première séance informelle entre conservateurs et intendants de châteaux a lieu le 8 juin 1993 au château de La Sarraz. L'objectif est de lancer des actions communes pour améliorer la visibilité des châteaux du canton: signalétique routière, brochure publicitaire, sensibilisation des écoles, entre autres. En novembre 1993, le Groupement de châteaux vaudois ouverts au public est officiellement constitué avec douze membres. Parmi les actions marquantes des premières années, il faut citer la participation aux États généraux du patrimoine (Déclaration de Chillon du 6 décembre 1997). En parallèle, [www.swisscastles.ch], site privé, est créé par l'un des membres du comité. Au bout de sept ans d'existence, le groupement se transforme en Association des châteaux vaudois à visiter. Celle-ci œuvrera, d'une part, pour promouvoir le rayonnement des châteaux en participant à de grands événements tels que la fête fédérale de lutte suisse à Nyon, l'Expo 02 (pavillon vaudois sur l'Arteplage d'Yverdon) ou les commémorations du bicentenaire du canton de Vaud et, d'autre part, en défendant les intérêts généraux de ses membres. En particulier, elle cherchera à s'attaquer au mal endémique qui ronge certaines institutions et qui revient constamment à l'ordre du jour des séances de comité, à savoir le manque de moyens financiers. Les pistes proposées – création d'une fondation, exonération fiscale, allocation de subventions fixes ou subsides en cas de travaux – ne semblent pas avoir abouti. En 2006, l'Association change encore une fois de raison sociale et devient l'Association des châteaux vaudois dans le but de s'ouvrir également aux châteaux qui, sans être des musées, ouvrent leurs portes au public dans le

14 Le résumé qui suit se base sur le dépouillement des archives de l'Association des châteaux vaudois à visiter réalisé par Aline Jeandrevin, étudiante en histoire de l'art à l'Université de Lausanne, dans le cadre d'un stage de formation au Musée national suisse – Château de Prangins.

cadre d'activités telles que locations de salle et manifestations ponctuelles. Depuis, elle a lancé diverses actions telles que le « Week-end découverte des châteaux vaudois » et a publié une carte touristique. Même si le bilan général n'est pas à la hauteur des espérances de tous les membres, il n'en demeure pas moins que l'Association a le mérite de créer des synergies entre des institutions aux ressources très inégales et dont les modes de fonctionnement diffèrent à tous points de vue.

### RESSOURCES LIMITÉES ET PROBLÈMES DE RENTABILITÉ

Une affectation purement culturelle ne permet pas de faire vivre et d'entretenir des monuments historiques. La location de salles, presque systématique dans les cas étudiés, apporte certes des moyens, mais la plupart des châteaux souffrent d'un manque de postes, de compétences et de finances. Le personnel étant limité (entre deux et quatre emplois à plein temps en moyenne), certaines institutions ne disposent même pas de collaborateurs scientifiques de type conservateur. D'autres, comme à Moudon, fonctionnent essentiellement avec du bénévolat. Lorsqu'il y a un conservateur ou une conservatrice, cette personne consacre souvent une grande partie de son temps à chercher des fonds pour financer les expositions et/ou les publications, et ne peut donc guère effectuer un travail scientifique. Très peu de châteaux disposent de conditions satisfaisantes avec un budget de fonctionnement adéquat et un personnel suffisamment doté et qualifié, qui permettent de répondre aux missions de base de tout musée (acquisition, conservation, diffusion et exposition).

Par ailleurs, comme tout autre édifice historique, les châteaux nécessitent sans cesse des travaux d'entretien et de modernisation, et constituent de ce fait de potentiels gouffres financiers. Le canton l'a bien compris, qui refuse à diverses occasions d'accepter en don ce qui pourrait devenir un cadeau empoisonné. En 1938, par exemple, malgré un préavis favorable du Conseil d'État, les députés du Grand Conseil vaudois s'opposent au don du château d'Oron, acheté en 1936 par l'Association pour la conservation du château dans le but d'être cédé à l'État<sup>15</sup>. Plus récemment, en 1990, le canton reçoit en legs le château de Coinsins avec son contenu. Les dispositions testamentaires l'autorisant à ne garder que la prestigieuse collection de tapisseries de Reginald et Mary Toms, le Conseil d'État choisira en effet de procéder à la vente du château et de certains autres biens meubles et immeubles de l'héritage Toms, afin de constituer un fonds destiné à la restauration et à la mise en valeur des tapisseries<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> [[www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/orhistacco.html](http://www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/orhistacco.html)], consulté le 4 février 2014.

<sup>16</sup> Denis Weidmann, « La découverte d'une collection exceptionnelle », in Giselle Eberhard Cotton (dir.), *La Collection Toms. Tapisseries du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne: Fondation Toms Pauli et Sulgen/Zurich: Niggli Verlag, pp. 9-13.

À l'heure actuelle, le canton assume les frais de fonctionnement et d'entretien du château de Morges et de ses musées, et participe à hauteur de 5 % au budget annuel du château de Chillon, le montant alloué constituant une participation aux travaux d'entretien du bâtiment. Puisqu'elles subventionnent déjà plusieurs autres institutions muséales, les autorités cantonales laissent aux communes, à des associations et à des fondations, ou à la Confédération, le soin de veiller au sort des autres. D'où la disparité des moyens et des destinées. À l'une extrémité, des châteaux affichent une santé de bon aloi, comme Prangins, soutenu par les deniers de la Confédération, ou Chillon, au bénéfice d'un rayonnement international; à l'autre, des institutions de très grande valeur patrimoniale, tel le château de la Sarraz, se voient contraintes de licencier du personnel et luttent pour leur survie. Un projet de loi sur le patrimoine mobilier et immatériel actuellement en consultation pourrait apporter une aide bienvenue. En effet, si cette loi est adoptée par le Grand Conseil, elle permettra au canton de soutenir occasionnellement des projets développés par certains châteaux pour la conservation et la mise en valeur de leur patrimoine mobilier<sup>17</sup>.

## CONCLUSION

Les cas étudiés montrent que très souvent la sauvegarde du château a passé par plusieurs étapes: l'acquisition du bâtiment, sa restauration, puis l'aménagement d'un musée. À l'origine d'une telle démarche, on trouve des particuliers réunis en association, en fondation, ou les pouvoirs publics. Quoique très différents et parfois ardues, les chemins empruntés visent tous à la création d'institutions pérennes, seul moyen de garantir l'inaliénabilité de ce patrimoine bâti unique et son ouverture au public.

Bien que le mariage entre château et musée constitue un exercice délicat, il ne peut être qualifié de relation contre nature. Précisément, les récentes découvertes effectuées à l'occasion de la restauration des monuments permettent de créer un lien entre les différents thèmes des musées et les bâtiments qui les abritent, élargissant le propos à des pratiques sociales tel le quotidien des anciens châtelains et ancrant ainsi le monument dans son cadre historique et géographique. Il serait souhaitable que la société s'engage davantage en faveur de ces témoins d'art et d'histoire qu'elle se doit de respecter et de léguer à ses descendants. Mais cet engagement dépend de choix que les politiciens et les habitants d'une région ne sont pas toujours prêts à assumer. Ainsi, le potentiel touristique des châteaux est souvent sous-estimé par les pouvoirs publics qui rechignent à

<sup>17</sup> Nous remercions Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Vaud, pour cette information.

y investir, mettant de fait en péril l'exploitation des monuments. Ce danger guette en particulier les châteaux gérés par une association puisque cette forme de regroupement peut théoriquement être dissoute à tout moment<sup>18</sup>.

Doit-on considérer que le passage en mains privées est la seule alternative à la sauvegarde des châteaux? Sans doute pas. Il n'existe pas de solution unique, mais, dans tous les cas, un long travail de sensibilisation est nécessaire pour que la réappropriation des châteaux et des musées par le public puisse créer l'enthousiasme d'une communauté pour ces lieux culturels chargés d'histoire. Et c'est là aussi un des constats de notre enquête: tous les acteurs de ces châteaux-musées ou musées-châteaux affichent une belle énergie pour faire venir le visiteur qui peut jouir d'une palette d'offres très riche et diversifiée. Malgré le peu de moyens, les institutions fonctionnent avec dynamisme, rivalisant d'idées pour valoriser leur patrimoine et rendre toujours plus visible ces châteaux qui modèlent aujourd'hui encore le paysage vaudois<sup>19</sup>.

#### **TABLEAU COMPARATIF**

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques des treize châteaux abritant des musées. Les informations nous ont été fournies par les responsables sur la base d'un questionnaire. Tous ces musées proposent une exposition ou un parcours permanent ainsi que des expositions temporaires et de nombreuses autres manifestations culturelles.

**18** Rolf Bühler *et al.*, *La culture a ses lois. Un guide traitant du droit dans la vie culturelle suisse*, Baden: hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2007, p. 35.

**19** Cet article a bénéficié du concours de nombreuses personnes que nous tenons à remercier vivement: Dave Lüthi pour l'impulsion de départ et sa participation à la réflexion générale; Aline Jeandrevin pour son étude des archives de l'Association des châteaux vaudois; Tiziana Andreani, Monique Fontannaz, Nicole Minder et Marie-Hélène Pellet pour leur relecture attentive et leurs suggestions pertinentes; Chantal de Schoulepnikoff, David Vuillaume et Brigitte Waridel qui ont pris la peine de répondre à nos questions; ainsi que les responsables des châteaux qui ont fait bon accueil à notre questionnaire: Renzo Baldino, Sabine Carruzzo, Sylvie Gellein, Nicolas Isoz, Françoise Lambert, Vincent Lieber, André Locher, Nicole Minder, Jean-Pierre Pastori, Pascal Pouly, Olivier Robert, Marta dos Santos, Ulrich Schädler et France Terrier.



Nom de l'institution	Château de Chillon	Château de Coppet – Fondation Othenin d'Haussonville pour le rayonnement de l'esprit de Coppet	Château de La Sarraz – Musée Romand + Musée du Cheval
Base institutionnelle	Fondation de droit privé, à but non lucratif	Fondation privée, à but non lucratif	Association des Amis du Château de La Sarraz - Musée Romand
Base financière	Autofinancement à 95% complété par 5% de subventions cantonales	Autofinancement	Autofinancement complété par mécénat et demandes de financement public et privé
Missions fondamentales de l'institution définies par écrit	Statuts de la fondation et arrêté du 28 mai 2003 sur l'exploitation et la conservation du Château de Chillon	Statuts de la fondation	Statuts de l'association
Type de collections	Meubles; armes; armures	Archives; mobilier d'époque; tableaux; objets d'art	Mobilier d'époque; objets de la vie quotidienne; ouvrages anciens; textiles; partitions de musique; luminaires; tableaux; armes
Nombre d'employés fixes en équivalent plein temps (EPT)	23,5	3,4	2,3
Année d'ouverture au public	1887	Début XX <sup>e</sup> siècle	1922
Année des derniers aménagements muséographiques	2008 parcours audioguidé; 2010 parcours audiovisuel	2002-2005 chambre de M <sup>me</sup> de Staël, grand salon et bibliothèque	Au XX <sup>e</sup> siècle
Ouverture au public	Toute l'année, matin et après-midi	7 mois par an, après-midi	Toute l'année, après-midi
Nombre annuel moyen de visiteurs muséaux sur la base des années 2011 à 2013	342 900	6100	2200
Membre Association des châteaux vaudois	Oui	Oui	Oui

Château de Morges & ses Musées	Musée historique et des porcelaines - Château de Nyon	Musée national suisse - Château de Prangins	Musée suisse du jeu - Château de la Tour-de-Peilz
Musée cantonal, relevant du Département des institutions et de la sécurité	Musée communal	Établissement public de la Confédération	Fondation privée
Budget cantonal complété par recherche de fonds	Budget communal	Budget fédéral	Budget communal sur la base d'un contrat de prestations complété par recherche de fonds
Statuts de la commission et de l'association	-	Loi sur les musées de la Confédération (LMC)	Statuts de la fondation
Uniformes et coiffures; armes; drapeaux; médailles; figurines; fonds iconographique et documentaire; bibliothèque spécialisée	Céramique; porcelaine historique et contemporaine; argenterie locale; portraits; iconographie locale; photographie	Collections du Musée national suisse: archéologie; arts décoratifs (argenterie, céramique, mobilier, etc); arts graphiques; beaux-arts	Jeux; bibliothèque
4,3	3,95	8,95	6,5
1932	1860-1888	1998	1987
2004-2005 musée de l'artillerie revu; 2006 installation du musée de la Gendarmerie; 2009 nouvelle exposition permanente	2006	2010 parcours didactique dans le parc; 2011 centre d'interprétation du potager; 2013 nouvelle exposition permanente au rez-de-chaussée	1987 exposition permanente; 2007 nouveau système signalétique et parcours ludique dans les jardins; 2011 agrandissement de l'exposition permanente
9 mois par an, matin et après-midi	Toute l'année. Été: matin et après-midi Hiver: après-midi	Toute l'année, matin et après-midi	Toute l'année, matin et après-midi
20 603	10 649	41 400	17 800
Oui	Oui	Oui	Non

Nom de l'institution	Musée historique de Vevey et Musée de la Confrérie des Vignerons	Musée du Vieux-Moudon	Musée d'Yverdon et région
Base institutionnelle	Musée historique : musée communal Musée de la Confrérie : musée privé	Association	Fondation du Musée d'Yverdon
Base financière	Musée historique : budget communal complété par recherche de fonds Musée de la Confrérie : budget alloué par la Confrérie	Subvention communale complétée par cotisations des membres	Subvention communale complétée par recherche de fonds
Missions fondamentales de l'institution définies par écrit	-	Statuts de l'association	Statuts de la fondation
Type de collections	Musée historique : collections historiques ; objets et documents liés au patrimoine de Vevey ; mobilier ; clés ; serrures Musée de la Confrérie : patrimoine de Vevey, de la Confrérie et de la Fête des Vignerons	Histoire de la Ville de Moudon et vie quotidienne	Archéologie et histoire ; antiquités égyptiennes ; ethnographie
Nombre d'employés fixes en équivalent plein temps (EPT)	Musée historique : 2,3 Musée de la Confrérie : 0,7	1,5	4,6
Année d'ouverture au public	Musée historique : 1897 1953 : installation des deux musées au château	1927/1950	1764
Année des derniers aménagements muséographiques	2013	2001	2006 et ss
Ouverture au public	Toute l'année, matin et après-midi	Mercredi, samedi et dimanche, 7 mois par an, après-midi.	Toute l'année. Été : matin et après-midi. Hiver : après-midi
Nombre annuel moyen de visiteurs muséaux sur la base des années 2011 à 2013	4510	1188	11 000
Membre Association des châteaux vaudois	Non	Oui	Non, seul le château, représenté par un délégué de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, est membre.

Château d'Aigle et Musée de la vigne et du vin	Château d'Oron	Château de Grandson
Château: Association pour le château d'Aigle Musée: Association du Musée vaudois de la vigne, du vin et de l'étiquette	Association pour la conservation du château d'Oron	Fondation du château de Grandson
Château: autofinancement complété par cotisations des membres Musée: autofinancement complété par cotisations des membres et une royaltie liée à une forme particulière de bouteille de vin	Autofinancement complété par demandes de financement public	Autofinancement complété par subventions communales
Statuts des associations	Statuts de l'association	Statuts de la fondation
Château: mobilier d'époque Musée: collection thématique en relation avec la vigne et le vin et métiers associés	Meubles; tableaux; livres	Armes; armures; arbalètes; voitures anciennes
Château: 3,93 Musée: 0 (pris en charge par l'Association)	1,8	4,3
1973	Début XX <sup>e</sup> siècle	1962-1981 et 1983
2008 nouveau système signalétique; 2010 et 2013 transformation et modernisation de 75% des salles d'expositions permanentes du musée; 2014 création de deux salles d'expositions temporaires inexistantes jusque là	2014 restaurations de salons	Vers 1998, projets en cours
Toute l'année, matin et après-midi	Samedi et dimanche, 6 mois par an, après-midi	Toute l'année, matin et après-midi
16 581	1946	51 903
Oui	Oui	Oui

